

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article930>

Définitions de l'animal

- Continuité pédagogique : exercices philosophie, HLP
 - Continuité pédagogique Sujets HLP 1res
- Les représentations du monde - Les représentations du monde
 - L'homme et l'animal Quelques oeuvres
 - Problématiques autour de l'animal

Date de mise en ligne : lundi 2 mars 2020

Copyright © Ressources et exercices philosophiques de l'académie de Créteil -

Tous droits réservés

[Animal](#) Encyclopédie philosophique

Georges Chapouthier

CNRS Paris

[Le respect de l'animal dans ses racines historiques : de l'animal-objet à l'animal sensible](#)

Par Georges Chapouthier, biologiste et philosophe, directeur de recherche au CNRS, UMR 7593 et 8590, administrateur de la Fondation LFDA. Conférence donnée à l'OIE, lors de la séance solennelle de l'Académie vétérinaire de France, le jeudi du 4 décembre 2008 et publiée dans le N° 1 du tome 162, année 2009, du Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France.

INTRODUCTION

I LES TRACES DE L'HISTOIRE

II LES CONFLITS DU PRESENT

CONCLUSION

RESUME

L'éthique de l'homme à l'égard de l'animal, telle qu'elle est comprise de nos jours en Occident, résulte d'une longue histoire qui prend ses deux grandes racines dans la pensée grecque et dans la tradition juive. Au Moyen-âge, puis à la Renaissance, se mêlent deux conceptions de l'animal : une conception de l'animal humanisé et une conception de l'animal -objet. C'est cette dernière qui triomphe au XVII^e siècle avec les thèses de Descartes et de ses successeurs et nous en sommes encore très marqués de nos jours. Mais diverses influences, comme celles de l'Extrême-Orient, les spectacles des vivisections du XIX^e siècle, l'amélioration du niveau de vie, et surtout le développement même de la biologie, ont amené, de nos jours, une autre conception de l'animal, celle de l' « être sensible », auquel la loi peut accorder des « droits ». Deux grandes conceptions de ces droits de l'animal sont actuellement en présence : une conception anglo-saxonne « radicale » et une conception française plus raisonnée, qui vise notamment à mieux articuler les droits de l'animal avec les droits de l'homme. Mais ces conceptions sont encore loin d'entraîner une adhésion unanime dans nos sociétés et des oppositions de différentes natures persistent. Un certain nombre de propositions sont faites à la fin de cet exposé, pour permettre de mieux cerner les notions de « sensibilité » et de « droits » des animaux, d'une manière qui soit acceptable par la pensée contemporaine. Ces propositions pourraient permettre aux hommes de demain de construire un futur plus harmonieux avec les animaux qui nous entourent.
